



F.A.Q : VALIDATION DE MON UEO



+ Je rencontre des difficultés pour participer à l'évaluation de mon UEO. Que faire ?

Il est essentiel d'envoyer dans les meilleurs délais un mail exposant votre situation en joignant tous les éléments d'appui pouvant illustrer vos difficultés à l'enseignant-e de votre UEO et/ou aux gestionnaires UEO.

Lien vers le formulaire de contact => <https://www.univ-reunion.fr/choisir-sa-formation/personnaliser-sa-formation/unites-denseignement-douverture/f-a-q-et-contacts/>

+ Je souhaite consulter ma note UEO, comment faire ?

Les notes seront disponibles une fois les délibérations terminées. Elles apparaîtront sur votre relevé de notes.

+ La note UEO indiquée sur mon relevé de notes n'est pas la bonne, que faire ?

Dans ce cas, pas de panique. Rapprochez-vous dès que possible du secrétariat pédagogique de votre filière pour avoir la procédure à suivre dans ce cas. Nous vous invitons également à contacter les

gestionnaires UEO pour vérifier votre situation et effectuer le suivi de votre demande.

Lien vers le formulaire de contact => => <https://www.univ-reunion.fr/choisir-sa-formation/personnaliser-sa-formation/unites-denseignement-douverture/f-a-q-et-contacts/>

+ Je n'ai pas eu la moyenne à mon UEO, que se passe-t-il ?

L'intitulé de votre UEO ne figure pas sur votre relevé de note. Nous mettons à votre disposition à chaque fin d'année universitaire, sur ENT (espace Documents), vos attestations de réussite que vous pourrez télécharger.